



**Quatrième réunion régulière du conseil d'établissement**  
**Le mardi 19 mai 2020 à 19 h, en rencontre virtuelle (Zoom)**

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de l'assemblée**

**a) Mot de bienvenue et présences**

M. Sylvain Gagné accueille les membres du CE, en mentionnant le caractère exceptionnel de la tenue virtuelle de cette rencontre.

**Présences :**

Mesdames :           Guylaine Pepin, directrice  
                          Josée Létourneau, psychoéducatrice  
                          Mélanie Deschênes, ortho-enseignante substitut  
                          Christine Dubé, membre de la communauté et parent  
                          Guylaine Belzile, vice-présidente  
                          Maryse Lemay, trésorière  
                          Sophie Picard, membre de la communauté et parent  
                          Marie-Hélène Bouchard, parent substitut  
                          Julia Nadeau, élève

Messieurs :           Réal Leclerc, enseignant  
                          Sylvain Gagné, président  
                          Robert Bérubé, parent

Absence :             Mme Louise Plante, parent

Le secrétariat de la rencontre est assumé par Mme Guylaine Pepin.

M. Sylvain Gagné tient à féliciter et à remercier l'ensemble de l'équipe-école pour le travail colossal accompli en si peu de temps, en contexte de pandémie de COVID-19. Les commentaires des parents qui ont été portés à son attention sont positifs.

**b) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CÉ19-20/4.28       Après lecture de l'ordre du jour par M. Sylvain Gagné, il est proposé par Mme Maryse Lemay d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**c) Adoption du procès-verbal du 21 janvier 2020**

Mme Guylaine Belzile souhaite faire corriger les rôles de Mmes Maryse Lemay et Guylaine Belzile, qui ont été inversés.

Mme Vanessa Boudreault était absente.

CÉ19-20/4.29       Il est proposé par Mme Guylaine Belzile d'adopter le procès-verbal du 21 janvier 2020 avec les modifications. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**d) Suivi au procès-verbal**

Aucun suivi.

## 2. Tour de table des représentants

### a) Questions du public

Aucune question.

### b) Parlement écolier

Mme Julia Nadeau, première ministre de l'école, décrit une journée dans la vie des élèves de notre école « nouveau genre ». M. Sylvain Gagné demande des précisions sur le déroulement des récréations.

### c) Membres de l'équipe-école

Chaque membre du personnel expose la façon dont s'est vécue la réouverture de l'école. Beaucoup d'entraide, de flexibilité, une belle ambiance, malgré le contexte. Le personnel est présent en bonne quantité, tant en présence qu'en télétravail, afin d'assurer le plein service à tous les élèves. Un groupe a dû être scindé, mais par une organisation innovatrice, on a pu conserver la présence du titulaire auprès des deux sous-groupes. On reprend le rythme de jour en jour.

En télétravail, l'enseignement à distance devient la responsabilité principale, toujours en collaboration avec le titulaire du groupe.

Des professionnelles du centre de service scolaire (CSS) sont présentes à l'école tous les jours, en cas de besoin.

### d) Service de garde

Mme Nelly Guimond explique le nouveau fonctionnement du service de garde, qui est dorénavant dispersé dans l'ensemble de l'école. Le fonctionnement prend sa vitesse de croisière. Une portion de l'équipe du SDG a eu l'expérience du service de garde d'urgence (SDGU), expérience qui a été mise à profit pour l'organisation de l'école.

### e) Membres de la communauté

Mme Christine Dubé félicite l'équipe-école pour la réussite de cette réouverture. La Maison des Familles est toujours présente comme filet social pour les familles qui pourraient avoir des besoins.

Mme Sophie Picard témoigne de la réussite du retour de son enfant à l'école. Son enfant s'y est adapté tout naturellement. Chapeau à tous.

### f) Trésorerie

Dernier relevé disponible : février 2020. Les relevés de mars et d'avril sont manquants. Une vérification sera faite.

### g) Comité de parents

Les résumés des comptes-rendus du comité des parents du CSS ont été envoyés aux membres du CÉ. Quelques points :

- Le comité de parents a envoyé une lettre au Premier ministre François Legault à l'effet de ne pas adopter le PL40. Cette demande n'a pas été entendue.
- Les nouveaux districts ont été définis. L'école des Alizés est regroupée avec d'autres écoles de la Mitis.
- À compter d'avril, les réunions ont été interrompues en raison de la pandémie de COVID-19. En mai, Mme Madeleine Dugas a expliqué les modalités de reprise des activités dans les écoles. Les membres du comité ont alors appris, notamment, que les cliniques du préscolaire n'auront pas lieu cette année.
- La personne déléguée à siéger sur le conseil d'administration a été désignée.
- La scission des écoles Elizabeth-Turgeon et du-Grand-Pavois a été annoncée.

- Le comité de parents propose une conférence le 28 mai : L'estime de nous. L'information circule sur les réseaux sociaux.

### 3. Informations de la présidence

#### a) Retour sur le conseil municipal et la lettre à propos de la rue de la Grotte

Une lettre a été envoyée au conseil municipal de la Ville de Mont-Joli afin de porter son attention à la problématique de circulation sur la rue de la Grotte aux heures de pointe. Le directeur des travaux publics de la Ville a rencontré le groupe de représentants pour lui expliquer la situation et les travaux à venir. Une rencontre avec le CSS est souhaitée, pour envisager les différentes possibilités.

#### b) Changement à la gouvernance scolaire & calendrier d'implantation

En ce qui concerne le conseil d'établissement, des changements sont à prévoir :

- Obligation d'élire deux substituts;
- Obligation de consultation auprès des élèves au moins une fois par an;
- Adoption des règles de fonctionnement du SDG et du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation;
- Assemblée générale : obligation d'avoir au moins 4 parents élus;
- Poste à la vice-présidence : doit être comblé;
- Les formations seront dorénavant obligatoires pour tous les membres des CE;
- Le calendrier a été modifié, notamment l'assemblée générale devra avoir eu lieu avant le 18 septembre.

#### c) Assemblée générale annuelle

La tenue de l'assemblée générale annuelle devra être revue, conformément aux nouvelles directives issues du PL40.

### 4. Informations de la direction

#### a) Gestion de la pandémie du COVID-19 et état de la situation

Mme Guylaine Pepin décrit les différents déploiements qui ont été nécessaires. Un Guide de logistique interne renferme toutes les informations détaillées. Ce guide est placé sur le site internet de l'école.

M. Sylvain Gagné souligne la qualité de la communication (Facebook, site de l'école, courriels), qui a eu pour effet de rassurer les familles.

#### b) Projet éducatif et plan de mise en œuvre : travaux en cours

Durant la période d'arrêt des activités, le comité pédagogique est demeuré actif, et les dossiers ont continué d'évoluer. Dans les prochaines semaines, l'équipe-école sera en mesure de clore son chantier 19-20 du projet éducatif et du plan de mise en œuvre.

#### c) Partenariat avec Moisson-Mitis

Un projet de partenariat a été initié tout juste avant la fermeture de l'école. Moisson-Mitis fournit gratuitement des muffins et, parfois, des aliments à transformer afin de fournir aux élèves de l'école une collation nutritive et des opportunités de cuisiner.

La fermeture des écoles a mis en suspens le projet. Une relance sera envisagée au moment opportun.

#### d) Inscriptions pour 2020-2021

P-P : 18 élèves

M-4 : 13 élèves

M-5 : 24 élèves

p-1 : 36 élèves  
p-2 : 50 élèves  
p-3 : 49 élèves  
p-4 : 39 élèves  
p-5 : 33 élèves  
p-6 : 39 élèves

TOTAL : 301 élèves prévus incluant les élèves dans les classes d'adaptation scolaire.

## 5. Décisions relatives à notre école

### a) Ajout d'une réunion du CÉ au mois de juin

CÉ19-20/4.30 Mme Guylaine Pepin demande au CÉ d'ajouter une réunion en date du 2 juin 2020, afin de diviser les sujets qui demeurent à étudier. Il est proposé par M. Robert Bérubé et adopté à l'unanimité d'ajouter une réunion le 2 juin 2020 au calendrier initialement prévu.

### b) Tenue d'une assemblée générale spéciale, en lien avec les répercussions du PL40

CÉ19-20/4.31 Une assemblée générale spéciale ne sera pas requise, en raison du report du calendrier d'implantation de la nouvelle gouvernance. Il est proposé par Mme Guylaine Pepin que la date de la prochaine assemblée générale soit le 8 septembre 2020, à 19 h. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### c) Liste des articles scolaires 2020-2021

CÉ19-20/4.32 Dépôt des listes des articles scolaires de même que des frais chargés aux parents pour l'année 2020-2021. Il est proposé par Mme Mélanie Deschênes d'adopter les listes de matériel scolaire telles que présentées. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ19-20/4.33 Il est proposé par Mme Maryse Lemay d'adopter les frais chargés aux parents tels que présentés. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## 6. Consultation du centre de services scolaire

Aucune.

## 7. Décisions relatives aux finances de l'école

### a) Dons — Subventions — Levées de fonds

#### i. Proposition de la Fabrique

La Fabrique offre à l'école de distribuer des *Prions en Église* à l'accueil des offices religieux. Une petite somme serait remise à l'école pour chaque document distribué.

Après discussion, le caractère religieux du lieu et de l'événement nous pousse à la prudence. Nous remercions la Fabrique pour cette offre, mais dans le contexte où l'école doit demeurer laïque, le conseil d'établissement décline l'invitation.

#### ii. Fonds amassés pour sorties scolaires

CÉ19-20/4.34 Le groupe de Mme Julie Lebrun-Whittom a amassé des fonds pour le voyage à Québec, qui a dû être annulé. Il est proposé par Mme Maryse Lemay de conserver cette somme et de la verser dans le compte de l'année prochaine. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**b) Suivi du FDS général (fonds à destination spéciale)**

Aucune nouveauté.

Le montant amassé par le lecture-o-thon à l'automne 2019 est de 3 617,10 \$.

**c) Budget révisé du service de garde 2019-2020 et budget prévisionnel pour 20-21**

CÉ19-20/4.35

Présentation des budgets par Mme Nelly Guimond. La tarification pour 20-21 est présentée.

Il est proposé par Mme Mélanie Deschênes et adopté à l'unanimité d'adopter l'ensemble des documents présentés.

**d) Acceptation des dépenses du CÉ**

Aucune dépense

**8. Fermeture de l'assemblée**

**a) Évaluation de la rencontre**

Première réunion sur Zoom qui est, somme toute, appréciée par les membres. La formule permet de raccourcir la durée de la rencontre.

**b) Date de la prochaine réunion**

2 juin 2020, à 18 h 30.

**c) Levée de l'assemblée**

CÉ19-20/4.36

Il est proposé par M. Réal Leclerc et adopté à l'unanimité de lever l'assemblée à 21 h 30.

Guylaine Pepin  
Secrétaire de réunion  
Directrice

Sylvain Gagné  
Président